

CONCOURS D'ENTRÉE

FORMATION INITIALE

2026

CONCOURS D'ENTREE EN DIRECTION TECHNIQUE 2026

Formation Initiale

Epreuve du mardi 10 mars 2026

EPREUVE REDACTIONNELLE

Durée : 2 heures. Coefficient 2.

De 9h00 à 11h00

La note est donnée sur 20

Le présent sujet comporte 5 pages (en comptant la page de garde). Assurez-vous que cet exemplaire soit complet. S'il est incomplet, demandez un nouvel exemplaire au surveillant de salle.

Important :

- L'usage du téléphone portable ou de tout objet connecté est interdit. Aucun document n'est autorisé.
- Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Ensatt - Parcours « Direction Technique » - 2026

Épreuve rédactionnelle (durée : 2 heures)

1. RESUME

Résumez le document en annexe en une trentaine de lignes environ. N'hésitez pas, si nécessaire, à abandonner certaines idées et à reformuler de façon abrégée les idées et les exemples essentiels.

2. DISSERTATION – pour aller plus loin.

Dans le prolongement des idées présentées dans le document en annexe, montrez comment le New Public Management ou d'autres évolutions récentes influencent de façon concrète, à votre connaissance, le management du point de vue du/de la directeur/trice technique dans le secteur du spectacle vivant.

Vous proposez une analyse structurée et vous illustrez vos idées à l'aide d'exemples concrets issus de vos expériences personnelles (professionnelles, artistiques, associatives, etc.) et de vos connaissances. Vous pouvez faire preuve d'esprit critique et ouvrir de nouvelles pistes d'analyse.

ANNEXE

Les théâtres subventionnés face au New Public Management. Les cadres administratifs et techniques, acteurs de la rationalisation de la production artistique

CORDIER, Marine et LANGEARD, Chloé, 2023. *Les théâtres subventionnés face au New Public Management. Les cadres administratifs et techniques, acteurs de la rationalisation de la production artistique*. Sociologie, 2023/4 Vol. 14, p.413-429. DOI : 10.3917/socio.144.0413.

Extraits

Méthodologie

Cette analyse se fonde sur une enquête qualitative menée de 2018 à 2022 et reposant principalement sur une cinquantaine d'entretiens. Elle concerne 23 directeurs techniques et régisseurs, âgés de 33 ans à 67 ans, dont 3 femmes ; 30 administrateurs, entre 25 ans et 64 ans, dont 18 femmes. Cette répartition s'explique par la nature genrée de ces deux fonctions : la filière administration-production comptant 71 % de femmes contre 24 % pour la filière technique. Le choix de centrer l'analyse sur ces deux métiers cadres se fonde sur le fait qu'ils occupent une position centrale et contribuent aux décisions stratégiques, aux côtés de la direction, là où les cadres d'autres services (communication, relations au public) n'ont pas d'influence directe sur le pilotage de la structure.

La grande majorité des interviewés (45) sont en contrat à durée indéterminée (CDI) au moment de l'entretien. Ils exercent majoritairement dans des organisations théâtrales publiques – plus rarement au sein de compagnies (10) – situées à Paris (12) et en province. [...]

Introduction

Visant la « modernisation » de l'État et la maîtrise voire la réduction des dépenses publiques, le New Public Management¹ se traduit notamment par l'introduction, au sein de l'action publique, de principes marchands et de modes de gestion issus du modèle de l'entreprise privée. Loin de se réduire à cette seule dimension, il peut également s'appréhender comme une entreprise de rationalisation qui prend la forme d'une intensification de la "spécialisation" des tâches et des fonctions [...] au nom de visions de l'efficacité et de l'efficience des fonctionnements administratifs, lesquels doivent désormais intégrer une certaine culture du résultat et des dispositifs d'évaluation de leurs performances. Ces transformations de l'action publique s'accompagnent d'une tendance à la managérialisation des organisations, les cadres en particulier étant souvent en première ligne dans la mise en œuvre des logiques managériales, dans les entreprises publiques comme dans les administrations.

Dans le secteur du spectacle vivant, la forte croissance des effectifs, loin de se limiter aux emplois artistiques, concerne également les métiers de cadres [...]. À partir d'une enquête portant sur les administrateurs et directeurs techniques des théâtres subventionnés, cet article entend mettre au jour le travail d'organisation opéré par ces cadres en charge de la gestion des ressources financières et humaines, afin d'éclairer leur rôle dans la mise en œuvre des logiques managériales et la rationalisation de la production théâtrale. [...] Il s'agit ainsi de saisir les modalités selon lesquelles ils contribuent au déploiement du NPM au sein des théâtres subventionnés. [...]

Rationalisation et spécialisation des fonctions techniques et administratives

[...] La fonction de directeur technique s'avère relativement récente dans l'histoire théâtrale : son émergence résulte d'un mouvement de spécialisation croissante des métiers techniques, marqués par une stricte organisation hiérarchique au sein de laquelle le régisseur a longtemps occupé une place centrale. C'est en effet [...] au début du XXe siècle qu'a pu émerger la figure du metteur en scène et son rattachement statutaire aux professions artistiques, renvoyant dès lors le régisseur à des tâches purement techniques : « gardien de la mise en scène », ce dernier devient responsable de la seule partie matérielle du spectacle (décor, lumières...) quand le metteur en scène reconnu comme « créateur » est en charge de sa partie immatérielle. Par la suite, la quête d'innovations

1 New Public Management : À partir de 1970, la montée du NPM (New Public Management) incite à considérer la gestion publique du point de vue de la logique entrepreneuriale. On caractérise généralement le NPM sur les critères suivant : des standards explicites et de mesures de la performance ; le contrôle des résultats et l'allocation des ressources basée sur les performances qui en découle ; la "« désagrégation »" des unités administratives qui sépare les fonctions d'élaboration/stratégiques et d'exécution/opérationnelles ; l'importation des méthodes de management du secteur privé et la concurrence accrue appliquée au service public ; une nouvelle perception du citoyen devenu consommateur des services publics. <https://modules-iae.univ-lille.fr>

esthétiques, favorisant un renouvellement des techniques scéniques et le recours à des matériels de plus en plus sophistiqués, s'est accompagnée d'une spécialisation croissante des savoirs et des métiers techniques. Si jusque dans les années 1980, leur coordination pouvait être assurée par le régisseur général, la gestion de ces équipes est devenue plus complexe, le développement de l'intermittence et le recours de plus en plus fréquent à des prestataires de service ayant diversifié les modalités de recrutement des techniciens. L'émergence de la fonction de directeur technique renvoie ainsi à la reconnaissance d'un niveau de responsabilité plus élevé, tant en termes d'encadrement d'équipes qu'en matière de sécurité². La reconnaissance d'un statut de directeur traduit ainsi une évolution des contenus du métier dans lequel l'expertise technique se double de compétences gestionnaires et de responsabilités en matière d'encadrement.

Ainsi, certaines tâches administratives et techniques qui étaient encore une composante du travail du directeur artistique/metteur en scène jusque dans les années 1960, dans un espace professionnel peu hiérarchisé et segmenté, ont été progressivement déléguées aux administrateurs, d'une part, et aux régisseurs puis aux directeurs techniques, d'autre part. L'évolution des fonctions d'encadrement a accompagné la professionnalisation d'un secteur où la division du travail, tant horizontale que verticale, est devenue plus conséquente. [...]

Diffusion du New Public Management et emprise des logiques gestionnaires

Depuis les années 2000, le secteur du spectacle vivant a connu un renforcement des logiques gestionnaires à mesure que les principes du NPM ont imprégné les politiques culturelles, se traduisant notamment, dans un contexte général de stagnation des subventions, par une injonction croissante à la rationalisation budgétaire. En effet, la mise en place de la LOLF³ en 2006 a introduit au cœur de l'action publique la culture du résultat et de la performance centrée sur la maîtrise de la dépense publique et l'évaluation quantitative. Les missions attribuées aux structures labellisées – CDN, scènes nationales –, jusque-là définies au sein de conventions d'objectifs, se voient désormais déclinées en une série d'actions formalisées dans le cadre du projet annuel de performance, qui instaure une multitude d'indicateurs chiffrés. En fixant chaque année des cibles à atteindre en matière de fréquentation mais aussi de gestion financière, ce dispositif traduit un changement du mode de contractualisation avec ces structures et opère un renforcement du contrôle et de l'évaluation quantitative à travers l'assignation d'objectifs contraignants [...]. En réponse à cette injonction à diversifier leurs sources de financement, ces structures sont amenées à développer des services lucratifs – locations de leurs espaces, activités de formation –, à se tourner vers le mécénat d'entreprise, à veiller au remplissage systématique de leurs jauges ou encore à optimiser la gestion d'une main-d'œuvre hyperflexible. [...]

² Selon la convention collective du théâtre subventionné, le directeur technique d'un théâtre est « responsable de la réalisation et de l'exploitation technique des activités de l'entreprise, responsable des équipements et du bâtiment, de l'organisation du travail des services techniques, de l'hygiène et de la sécurité ».

³ Promulguée le 1er août 2001, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) définit l'architecture financière de l'État. Chaque année, les lois de finances déterminent la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'État.

Concernant la direction technique, l'importance et la légitimité de cette fonction a été renforcée avec la montée en puissance des contraintes réglementaires et légales, en matière de temps de travail et de sécurité notamment – les théâtres étant soumis aux règles des établissements recevant du public. Suite aux drames de Furiani en 1992 – effondrement d'une tribune entraînant 18 morts et 2 000 blessés – et de Séville – effondrement d'un plancher entraînant un mort et une quarantaine de blessés – et au vu de leurs conséquences judiciaires, certaines responsabilités pénales ont été déléguées aux directeurs techniques. Au-delà d'une expertise sur les différents domaines techniques de la production (son, lumière, plateau, vidéo, construction des décors, calcul des charges, etc.), ceux-ci ont dû développer des savoirs liés à la sécurité et au bâtiment (maintenance, maîtrise d'usage), ainsi que des compétences en droit, en comptabilité, mais aussi en management. L'activité d'encadrement des équipes techniques, composées de permanents et d'intermittents, représente de fait une mission essentielle du métier se traduisant par l'utilisation d'un outil de gestion central : les plannings. [...] Ainsi, tant pour les cadres administratifs que techniques, les principes gestionnaires véhiculés par le NPM ont progressivement contribué à transformer le contenu des métiers en renforçant le poids des savoirs managériaux, faisant écho à l'évolution des modes de formation. [...]

Essor des formations et évolutions des modes d'accès au métier

La progressive spécialisation des fonctions administratives et techniques s'est arrimée à l'essor des formations gestionnaires, notamment de niveau Bac +5, contribuant depuis une quarantaine d'années à la professionnalisation de ces cadres et transformant les modes d'accès à ces métiers. Alors que dans les années 1970-1980, l'apprentissage du métier d'administrateur se déroulait souvent sur le tas, avec l'accumulation d'expériences, en tant qu'interprète ou metteur en scène par exemple, au sein des compagnies ou de lieux de spectacle dans le cadre d'une pluriactivité, l'essor des formations spécialisées a contribué à l'explosion des vocations et à la hausse du nombre de professionnels de l'administration culturelle. [...]

Conclusion

[...] Si cette forme de rationalisation tournée vers une « culture du résultat » apparaît au premier abord s'imposer dans une logique descendante, ces cadres en constituent de fait les principaux relais en interne, en contribuant à modeler le processus de production artistique à l'aune des objectifs de maîtrise des coûts et d'optimisation des ressources matérielles et humaines. [...] Loin de se déployer de manière uniforme, la mise en œuvre du NPM produit des effets différenciés selon les catégories professionnelles, et s'accompagne d'une transformation de leurs relations. [...] Cette recherche vise plus largement à enrichir les analyses du travail théâtral, en rompant avec les approches centrées sur la seule dimension artistique par la mise en évidence du rôle des cadres techniques et administratifs dans le processus de création. Même si les contours d'une œuvre restent étroitement liés aux choix opérés par son « créateur », tout comme la programmation d'un théâtre porte la « signature » du directeur, l'approche adoptée invite à ne pas négliger le rôle de certaines fonctions moins visibles. [...].